
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 21 DÉCEMBRE 2022 – 20 H
(PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2023)**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle le **mercredi 21 décembre 2022** à compter de 20 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Gabriel Huard, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Sandra Langlois, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent:

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

2022-12-396

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 20 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, au directeur général et greffier et aux citoyens présents.

2022-12-397

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2022-12-398

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Présentation du budget pour l'année 2023
6. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
7. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
8. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025
9. Publication et distribution du budget 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions
12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sandra Langlois, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

Aucun.

2022-12-399

5. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023

Monsieur le maire, Marc Loisel, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023.

À l'aide de différents tableaux, il donne les faits saillants du budget, la vision et les orientations du conseil pour la Ville de Paspébiac.

- Dépenses

Le montant total des dépenses prévues pour l'année 2023 s'élève à **6 197 269 \$** tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

Administration générale	1 204 373 \$
Sécurité publique	458 009 \$
Transport	1 082 564 \$
Hygiène du milieu	981 387 \$
Santé et bien-être	45 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	239 366 \$
Loisir, culture et communication	1 391 570 \$
Frais de financement	540 000 \$
Total	5 942 269 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	430 000 \$
Transfert à l'état d'activité d'investissement (immobilisation)	175 000 \$
Affectations :	
Remboursement fonds de roulement	
Affectation de revenus : Emprunt au fonds de roulement	
Surplus accumulé affecté	-350 000 \$
Total des dépenses	6 197 269 \$

Pour financer les dépenses, le conseil prévoit les recettes détaillées ci-après.

- Recettes

Le montant total des recettes pour l'année 2023 s'élève à **6 197 269 \$** comme les dépenses. Les recettes se décomposent en 3 catégories.

I) Recettes spécifiques

1.- Services rendus aux organismes municipaux	115 000 \$
2.- Tarification pour services municipaux :	
Aqueduc	440 000 \$
Égout	196 000 \$
Matières résiduelles	292 000 \$
Recyclage	127 000 \$
Matériaux secs	83 000 \$
Investissement en immobilisation	93 000 \$
3.-Transferts de droits	
Péréquation	262 280 \$
Subvention d'intérêts	80 088 \$
Terres publiques	3 739 \$
Compensation pour mat. Résiduelle. & récupération	104 000 \$
4.- Entente de partage de frais et autres transfert	192 800 \$
5.- Autres services rendus et autres revenus:	743 565 \$
Total des recettes spécifiques	2 732 472 \$

II) Paiements tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec	56 417 \$
Santé et Services sociaux	65 000 \$
Immeubles des écoles primaires et secondaires	197 000 \$
Gouvernement du Canada	7 380 \$
Total paiements tenant lieu de taxes	325 797 \$

III) Recettes de la taxe foncière générale et de la tarification de certains services

	Évaluation	Taux	Recettes
Résidentielle	237 829 325 \$	0.92 \$ / 100	2 200 000 \$
Immeubles de 6 logements et plus	5 649 132 \$	1.22 \$ / 100	70 500 \$
Immeubles non résidentiels	28 444 383 \$	1.68 \$ / 100	478 000 \$
Immeubles industriels	556 560 \$	1.68 \$ / 100	9 000 \$
Terrains vagues desservis	Fixe à 175 \$	1.09 \$ / 100	40 000 \$
Terrains vagues non desservis	4 649 000	1.09 \$ / 100	50 000 \$
Taxe développement loisir			56 000 \$
Tarification Loisir	Fixe 30 \$ - 39\$		90 000 \$
Taxe spéciale développement culturel et touristique		0,04 \$ / 100	111 000\$
Taxe voirie forestière	Fixe 15 \$		34 500\$
Total taxes et tarification			3 139 000 \$

TOTAL DES RECETTES :

6 197 269 \$

6. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Monsieur le maire, Marc Loisel, présente les grandes lignes du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les trois prochaines années (2023-2024-2025) dont le total est de 19,2M.

Plan Triennal d'immobilisation - exercices financiers 2023-2024-2025

	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Somme
ÉQUIPEMENTS - ACQUISITION				
Mise à jour - parc informatique	10 000	10 000	10 000	30 000 \$
Équipements service incendie	98 000			98 000 \$
Système téléphonique	30 000			30 000 \$
Réservoirs Diesel / mazout double parois	10 000	10 000	10 000	30 000 \$
Auto recurreuse pour centre sportif	10 000			10 000 \$
Aménagement scénique et équipements techniques	25 000	25 000	25 000	75 000 \$
Panneaux entrées de ville - aménagement	5 000	-	-	5 000 \$
Gratte de sentiers - modèle usagé	15 000			15 000 \$
Terrain pour RPA - rue Castilloux	13 257			13 257 \$
Génératrice - urgence Hôtel de Ville	50 000	-	-	50 000 \$
sous-total - acquisition	266 257	45 000	45 000	356 257 \$
MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS				
Traitement eau potable - instrumentations	75 000	-	-	75 000 \$
Station de pompage - Chapados Sud	-	-	2 900 000	2 900 000 \$
Station de pompage - Rue Robin	15 000	-	-	15 000 \$
Marche piétonnière - plage	75 000			75 000 \$
Camping toiture préau	40 000	-	-	40 000 \$
Aire de jeux	20 000			20 000 \$
Aménagement - pôle institutionnel	10 000	50 000	50 000	110 000 \$
Toiture - Hôtel de Ville	350 000			350 000 \$
Bibliothèque - Toiture et réparation	305 000			305 000 \$
Restauration - presbytère catholique et église anglicane	-	-	-	- \$
Bâtiments monticole - maintien	25 000	25 000	25 000	75 000 \$
Ancienne hôtel de Ville - Maison des jeunes	120 000	-	-	120 000 \$
sous-total - maintien des actifs	1 035 000	75 000	2 975 000	4 085 000 \$
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES				
Réfections routières	175 000	175 000	175 000	525 000 \$
TECQ 2019-2023	600 000			600 000 \$
Rue St-Pie-X et 3e avenue Est	1 525 000	-	-	1 525 000 \$
Sentiers aménagés - TAPU	727 500	726 500	-	1 454 000 \$
Rue Day Nord entre la 5e ave et 7e ave	185 000	-	-	185 000 \$
sous-total - infrastructures routières	3 212 500	901 500	175 000	4 289 000
INFRASTRUCTURES DÉVELOPPEMENT				
Banc-de-Pêche				
Rue du Banc-de-Pêche; canalisations	25 000	3 500 000	3 000 000	6 525 000 \$
Projet camping (ajout de terrains et pavillon)	50 000	700 000	-	750 000 \$
Aires de jeux	30 000	100 000	100 000	230 000 \$
Aires de rassemblement	160 000	60 000		220 000 \$
Bloc sanitaire accessibilité universelle (toilette publique)	350 000			350 000 \$
Chemins, stationnements, trottoirs, pistes	10 000	545 000	-	555 000 \$
Cabines de plage	300 000	-	-	300 000 \$
sous-total - Banc-de-pêche	925 000	4 905 000	3 100 000	8 930 000
Autres projets				
Entrepôt abrasif	215 000	-	-	215 000 \$
Centre plein air monticoles - pavillon d'accueil et aménagement	25 000	375 000	375 000	775 000 \$
Parc récréatif; sentiers, pavillon, éclairage	100 000	300 000	-	400 000 \$
Circuit patrimonial et stations d'interprétation	103 000	-	-	103 000 \$
sous-total - autres projets	443 000	675 000	375 000	1 493 000
sous-total infrastructures développement	1 368 000	5 580 000	3 475 000	10 423 000
Grand total des projets	5 881 757 \$	6 601 500 \$	6 670 000 \$	19 153 257 \$

7. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu du paragraphe 1 de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, préparer et adopter le budget de la Ville pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du budget pour l'année 2023 représentant des revenus et des dépenses de **6 197 269 \$**;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de la Ville de Paspébiac pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2023.

2022-12-402

8. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025 par le maire pour un montant de 5.9M\$ en 2023, 6.6M\$ en 2024 et 6.7M \$ en 2025 soit un montant total de **19.2M \$**;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Paspébiac pour les années 2023-2024-2025.

2022-12-403

9. PUBLICATION ET DISTRIBUTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, la publication du budget pour l'exercice financier 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025 sur le site internet de la Ville.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Toute question portant exclusivement sur le budget 2023 pourra être acheminée par courriel à : greffe@villepaspebiac.ca incluant vos coordonnées telles que (prénom, nom, adresse, courriel).

2022-12-404

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 20 h 20.

Marc Loisel, maire

Daniel Langlois, directeur général/greffier